

pas donner leur adresse, fourrez le au poste, nous trouverons bien la demeure de sa famille.

— C'est égal, reprit le sergent de ville, il est enragé de mourir là !
— Je vous défends de m'insulter, cria-t-il. — Car c'était Toto; on ne frappe pas les hommes à terre.

— Allons, jeune homme, voyons, mettons nous debout; là, voilà un beau garçon, à la bonne heure. Maintenant nous allons rentrer chez papa et nous tâcherons d'être bien sage pendant la route. En voiture, lesté !

— Ce disant, le sergent de ville fit entrer Toto dans le fiacre, moua à côté de lui après avoir tourné les coussins, comme l'avait prescrit le brigadier, et Toto ayant donné l'adresse de ses parents, la voiture partit.

La mère de Toto recolt précieusement le mardi dans l'après-midi, de quatre à six heures. Il faut se dépêcher si on veut la voir, car elle n'est jamais chez elle les autres jours de la semaine, par la bonne raison qu'elle va rendre à ses amies les visites qu'elle reçoit le jour de son jour.

Pendant ces deux heures du mardi, le salon de la mère de Toto ne désemplit pas, mais on n'y voit que des femmes charmantes, du reste, toutes sises à peindre, qui arrivent, ne se connaissant presque pas les unes les autres et s'en vont au bout d'un quart d'heure ou deux, passés sur une chaise et employé à analyser la toilette de leurs semblables.

Le fiacre portant Toto et son sergent de ville n'arriva que vers les cinq heures moins un quart chez les parents du héros. Le portier, en voyant monter l'insurgé avec son mentor, sembla arriver comme tout les portiers quand survient quelque chose de triste. Toto sonna, et lorsque la porte s'ouvrit, il voulut se précipiter seul.

— Pardon, mon garçon, dit le sergent de ville, je ne vous lâche qu'entre les mains de votre famille, et vous êtes bien heureux que je ne lui demande pas un reçu. La personne qui avait ouvert la porte était une vieille bonne de Toto, qui l'a élevé et l'aime comme son enfant.

— Eh bien, en voilà du nouveau ! s'écria-t-elle. Mon Dieu, seigneur, qu'est-ce qui vous est advenu, qu'on vous ramène comme ça entre quatre gendarmes, monsieur Toto ?

— C'est bien de l'honneur que vous me faites, madame, dit le sergent de ville, mais je suis seul, et c'est bien assez pour monsieur. Si on n'en arrêtait jamais de plus méchants, ça serait tout plaisir !

— C'est bien le cas de dire, dit la vieille bonne, un enfant si gentil !
— Quel que c'est qu'on a bien pu lui faire pour le mettre dans cet état-là ? O seigneur, est-il fait, est-il fait ?

— Madame, je vous serais bien obligé de me conduire près des parents de monsieur. Je ne dois le remettre qu'à eux, et il faut que je retourne à mon service.

— Madeleine, prévenez ma mère, dit Toto d'un air magistral, et conduisez-nous auprès d'elle. Un prisonnier doit céder à la force !

— Madeleine, ouvrit la porte du salon et cria :
— Madame, madame, c'est M. Toto qui rentre conduit par les gendarmes !

Un frissonnement de surprise se fit entendre dans le salon parmi les six femmes qui s'y trouvaient et la mère de Toto alla à la recherche de son fils et se précipita dans son précepteur de circonstance.

— Madame, dit ce dernier, voilà ce que c'est : ces messieurs se sont mis en révolte là bas au lycée; il n'y avait plus moyen d'en venir à bout; on nous a fait appeler, et dans la bazarre j'ai attrapé celui-là qui cria comme un « ourd ». A bas la police !

— Infamie ! infamie ! Mais ne vous inquiétez pas, madame, une fois en fauce, ça s'est calmé, et je vous le remets : maintenant, vous en repartirez.

— Quand le sergent de ville fut parti, la meilleure des mères dit à Toto :
— Avant tout, mon enfant, va te changer; Madeleine, surveille la toilette de Toto ? Tu n'es pas blessé au moins ? ajouta-t-elle.

— Je ne sais pas, maman, mais c'est probable après une lutte aussi acharnée. Nous avons été écrasés par la troupe, mais nous aurons notre revanche; c'est une infamie !

— Allons, va te changer, mon enfant, et tu te revendras quand ton père rentrera pour dîner.

Toto disparu, les dames présentes dans le salon, cherchèrent toutes dans leurs souvenirs quel es étaient celles de leurs amies dont les fils faisaient leurs études au lycée en révolte, et alors on n'en eut plus que les mots : *O chère madame ! O chère madame !* Nous, chère madame ! au lieu d'un bruit confus de questions et de réponses sans aucune suite. Peu à peu, le salon se vida, six heures et demie sonnèrent et le père de Toto entra.

— C'est un homme de quarante-cinq ans, parfaitement honorable, riche et fort estimé. Il a été autrefois au service, et il élève aussi bien que possible ses deux enfants, car Toto a une sœur de dix-huit ans, fort jolie, qui franchissait le seuil de son appartement, quand Madeleine lui dit :

— Monsieur, les gendarmes ont ramené M. Toto, qui a été ramené comme insurgé.

— Insurgé, ou ?
— Le gendarme a parlé d'une insurrection au lycée; je ne sais pas quoi.

— Mon Dieu ! dit le père, que s'est-il passé encore ?
— A ce moment Toto sortit de sa chambre, très-bien mis avec une fleur à la boutonnière.

— Voulez-vous me dire, monsieur, ce qui est arrivé ?
— Rien que de très-naturel, mon père, nous étions opprimés, nous avons secoué le joug; on nous a foulés aux pieds, on a méconnu à notre égard tous les droits de la liberté individuelle, on a manqué à l'honneur vis-à-vis de nous; nous avons occupé un dortoir, et nous nous y sommes établis, c'était notre devoir. Nous avons envoyé deux parlementaires qui ont été lâchement trahis, enfin on a violé les principes les plus élémentaires du droit des gens et quand on a...

— Quand on a seize ans, interrompit le père de Toto, on se conduit comme des polissons, lorsqu'on occupe les dortoirs pour y faire autre chose qu'y dormir...

— Nous n'avons pas voulu trahir un camarade coupable, et on a pris cinq d'entre nous comme otages...

— On a été bien indulgent de ne pas vous prendre tous.

— Je vois, mon père, que vous ne comprenez pas la situation intolérable qu'on nous avait créée; quand on a...

— Quand on a seize ans, je vous le répète, dit le père, on tâche de se tenir tranquille et de ne pas s'occuper de la politique, science à laquelle les grandes personnes elles-mêmes ne comprennent pas grand chose.

— C'est bien pour cela, interrompit Toto...
— Non ce n'est pas pour cela que les morveux comme vous doivent la mieux comprendre. Et puis, revenons à votre situation. Qu'avez-vous fait maintenant que vous vous êtes fait mettre à la porteuille ?

— Je vais prendre une autre carrière...
— Et tu feras bien, s'écria le père en éclatant de rire. Mais tu es absolument fou ou idiot, mon pauvre enfant; oui, les professeurs sont impardonnables, car ils t'ont laissé croire que tu étais un homme et ils t'ont traité comme tel. Voilà leur crime. A leur place, je t'aurais fait prendre par le sergent de ville qui t'a amené en fauce, et je t'aurais prié de te donner le fouet sur la place de la Sorbonne et même ailleurs, puis je t'aurais fait rentrer en classe pour cogner deux cents fois par écrit le verbe « Je suis un ridicule petit bonhomme » !

— Après quoi j'aurais retenu sur la pension hebdomadaire le prix de la table de nuit complète et je t'aurais privé de sortie pendant deux mois.

— Si vous aviez fait cela, mon père, répondit Toto devenu rouge comme une pivoine, je ne vous aurais jamais revu...

— Avant d'avoir terminé tes pensums et tes retenues, d'accord. En voilà assez, mon ami, rentre dans ta chambre; on va t'apporter ton dîner et puis tu te coucheras; le sommeil te fera du bien.

Toto fut très-humble de ce discours, mais comme il n'est pas un imbécile, et qu'il appartient à la génération actuelle, il pesa le pour et le contre de la situation qui lui était faite; il mangea et se coucha.

Le dîner des parents fut pénible. La mère de Toto pleura beaucoup et chercha à expliquer à son mari que les professeurs de nos jours se soucient fort peu de leurs élèves, ne les aiment pas et ne savent pas les faire obéir.

Le père, qui a été militaire, ne voulut rien admettre, mais il dit à sa femme :
— Tâche de te calmer et de ne pas donner raison à ton fils quand tu causera avec lui; je vais voir demain au lycée si on veut le rendre ce polisson. On me refusera ma demande, mais, en retournant trois jours de suite, on me l'accordera parce que, dans ce temps-ci, il est un temps de logique, on ne fait pas grâce aux gens lorsqu'ils ne sont pas coupables. D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

Notre commerce d'exportation ne rencontre plus, sur les marchés étrangers, les mêmes facilités qu'autrefois. Aussi applaudit-il à toutes les tentatives que fait le gouvernement de la République pour lui ouvrir des débouchés au dehors. Il a suivi avec intérêt la diminution de la valeur dans le Levant. Il se préoccupe à juste titre de la réorganisation de nos consulats et de l'action que nos agents à l'étranger pourraient exercer au profit de commerce français.

N'est-ce pas le moment de soumettre à un nouvel examen les conséquences du sénatus-consulte du 4 juillet 1866, la loi du 17 juillet 1867 concernant l'Algérie, et, en général, le régime qui est fait au travail métropolitain sur le marché de nos propres colonies ?

Une grande commission d'Assemblée nationale a été chargée d'ouvrir une enquête sur nos colonies. Les matériaux de cette enquête ne demandent qu'à être mis en œuvre. Une foule d'industries parisiennes sont particulièrement intéressées à ce que les conclusions qui se dégagent d'un pareil travail soient nettement formulées. Toutes ces informations jetteront sur une enquête parlementaire une lumière des plus vives.

La question des grèves est brûlante, et cependant les salaires se sont élevés dans des proportions qui semblaient dénier toutes les exigences. Les conséquences de cette hausse incessante, il en est qui nous n'avons pas assez remarqué. Attribué par nos prix de main-d'œuvre, les ouvriers étrangers envahissent nos chantiers, s'y font remarquer par leur sobriété et leur esprit d'économie, réalisant des économies considérables et emportant dans leur pays l'argent qui aurait dû servir à féconder le travail français. Rien ne serait plus instructif que d'établir la part prise par les ouvriers étrangers à l'exécution des grands travaux qui ont été ouverts dans ces dernières années sur toute la surface du territoire.

Si la stabilité est un avantage anormal les nations peuvent faire le sacrifice de leur indépendance économique et de la liberté de leurs tarifs, elle doit avoir pour premier résultat de réveiller l'esprit d'initiative, de susciter des entreprises de longue haleine, de pousser au perfectionnement et à l'augmentation de l'outil national. Si l'on n'en est pas ainsi, c'est que des causes profondes entravent cette évolution naturelle et logique. Parmi ces causes, les unes sont connues, et il ne dépend de personne de les écarter. Ce sont les faux nationaux, qui l'homme ne peut maîtriser : intempéries, insectes nuisibles, maladies des plantes, mauvaises récoltes. Les autres causes, soit économiques, soit morales, soit sociales demandent à être recherchées avec persévérance, analysées avec soin, combattues avec énergie.

— Ici, une question se pose. Est-ce par voie d'enquête ou par voie législative qu'il convient de procéder ? J'ai entendu, à cet égard, les opinions les plus diverses et les plus contradictoires. Les uns soutiennent que toute enquête parlementaire est vouée d'avance à un avortement certain. Les autres invoquent les remarquables rapports auxquels ont donné lieu les deux grandes enquêtes déjà poursuivies par le Sénat, et ils les considèrent comme une œuvre aussi utile que féconde.

Un certain nombre de nos collègues trouvent qu'il y aurait avantage à procéder directement par la voie législative. Bien qu'il soit permis d'initier le législateur par des propositions de loi sur chacune des modifications qu'il y a lieu d'introduire dans notre régime économique, il y aurait avantage à procéder directement par la voie législative.

— Je n'éprouverais, messieurs, aucune répugnance à me rallier à cette dernière méthode. J'y suis d'autant plus enclin que, depuis quelques jours, le gouvernement a pris diverses mesures qui correspondent à des vœux formels de l'opinion. Sans parler du ministère de l'Agriculture, dont le ministre a manifesté une vive sollicitude, le ministère des affaires étrangères va faire fonctionner une commission extra-parlementaire chargée d'examiner les attributions de nos consulats au point de vue des services qu'ils sont appelés à rendre à l'industrie et au commerce français.

— Au ministère du commerce, M. Hérisson a décidé par arrêtés : 1° la création d'un bureau de renseignements commerciaux, réclamés depuis longtemps; 2° la constitution d'un bureau de la marine marchande, rattaché à la direction des Douanes et des Contributions indirectes, en vue de favoriser le développement de nos industries maritimes.

— Le gouvernement montre ainsi qu'il s'associe aux préoccupations de l'opinion publique.

— La Chambre des députés, de son côté, aura à statuer sur une demande d'enquête parlementaire, à laquelle le rapport de la commission d'initiative a été favorable.

— Le Conseil municipal de Paris aborde à son tour l'examen de la situation économique, et son questionnaire a reçu la plus grande publicité.

— Parmi nos collègues, messieurs, si l'on diffère sur la procédure à suivre, on est généralement d'accord sur la nécessité de ce que le Sénat ne se désintéresse pas des questions qui préoccupent à un haut degré la masse des producteurs. En terminant une série d'articles remarquables sur les dangers que fait courir à notre culture betteravière l'introduction des sucres allemands, un journal important, *le Siècle*, fait un vœu émis par le Sénat. Cet appel sera entendu, c'est ma ferme conviction. Quant à la procédure à suivre, je laisse aux groupes de la gauche le soin de la déterminer.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

— D. E.

Sur les murailles, des draperies aux couleurs nationales.

Il y avait environ 200 personnes, comprenant tout le corps des Sapeurs-Pompiers et son état-major. Parmi les invités étaient : MM. Filpo et Lequemet, adjoints; M. Gungl, secrétaire général de la Mairie; MM. les capitaines des sapeurs-pompiers de Tourcoing, Lannoy, Watrelot et Croix. MM. Corbière, Hentauer, et Séguin, maréchal des logis de gendarmerie.

— Au dessert, M. Filpo a ouvert la série des toasts par les discours suivants :

— Messieurs,
— Nous avons été heureux de vous passer en revue, comme chaque année, et de constater votre belle tenue. C'est aux soins avec lesquels vous avez confectionné les effets qui vous sont confiés que nous devons de ne pas les voir renouveler sans cesse. Neanmoins, l'Administration s'est occupée de votre uniforme et je puis vous donner l'assurance que d'ici à très peu de temps vous en recevrez un nouveau. (Applaudissements.)

— M. le capitaine des sapeurs-pompiers de Tourcoing, M. Filpo, a dit :

— M. le capitaine des sapeurs-pompiers de Tourcoing, M. Filpo, a dit :

— M. le capitaine des sapeurs-pompiers de Tourcoing, M. Filpo, a dit :

— M. le capitaine des sapeurs-pompiers de Tourcoing, M. Filpo, a dit :

— M. le capitaine des sapeurs-pompiers de Tourcoing, M. Filpo, a dit :

— M. le capitaine des sapeurs-pompiers de Tourcoing, M. Filpo, a dit :

— M. le capitaine des sapeurs-pompiers de Tourcoing, M. Filpo, a dit :

— M. le capitaine des sapeurs-pompiers de Tourcoing, M. Filpo, a dit :

— M. le capitaine des sapeurs-pompiers de Tourcoing, M. Filpo, a dit :

— M. le capitaine des sapeurs-pompiers de Tourcoing, M. Filpo, a dit :

— M. le capitaine des sapeurs-pompiers de Tourcoing, M. Filpo, a dit :

— M. le capitaine des sapeurs-pompiers de Tourcoing, M. Filpo, a dit :

— M. le capitaine des sapeurs-pompiers de Tourcoing, M. Filpo, a dit :

— M. le capitaine des sapeurs-pompiers de Tourcoing, M. Filpo, a dit :

— M. le capitaine des sapeurs-pompiers de Tourcoing, M. Filpo, a dit :

— M. le capitaine des sapeurs-pompiers de Tourcoing, M. Filpo, a dit :

— M. le capitaine des sapeurs-pompiers de Tourcoing, M. Filpo, a dit :

— M. le capitaine des sapeurs-pompiers de Tourcoing, M. Filpo, a dit :

— M. le capitaine des sapeurs-pompiers de Tourcoing, M. Filpo, a dit :

— M. le capitaine des sapeurs-pompiers de Tourcoing, M. Filpo, a dit :

— M. le capitaine des sapeurs-pompiers de Tourcoing, M. Filpo, a dit :

— M. le capitaine des sapeurs-pompiers de Tourcoing, M. Filpo, a dit :

— M. le capitaine des sapeurs-pompiers de Tourcoing, M. Filpo, a dit :

— M. le capitaine des sapeurs-pompiers de Tourcoing, M. Filpo, a dit :

— M. le capitaine des sapeurs-pompiers de Tourcoing, M. Filpo, a dit :

— M. le capitaine des sapeurs-pompiers de Tourcoing, M. Filpo, a dit :

UN NOYÉ. — Dimanche, vers sept heures du matin, on a repêché du canal de Roubaix, en face de l'École de natation, le cadavre d'un jeune Olivier, âgé de 20 ans.

On croit que ce jeune homme s'est volontairement jeté dans l'eau. Son paletot et sa casquette, trouvés sur la berge, ont été reconnus par son père.

On ignore la cause de ce suicide. Le cadavre a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

TOURCOING

SOCIÉTÉ COLOMBOPHILES. — La société l'ancien Pigeon d'Or, établie chez Mme veuve Leliens, au Nouveau Pont, à Mouscron (banneau de la Marlière), rappelle aux amateurs, résidents dans un rayon de quinze kilomètres, son concours sur Orel, dimanche 20 mai 1883.

150 francs, prix d'honneur, répartis comme suit :

10 prix de 10 francs aux 10 premiers pigeons valqueurs;

2 prix de 15 francs aux 2 premiers séries de pigeons non désignés;

15 francs à la première série de 3 pigeons, et 15 francs à la seconde.

Mise, 1 franc 50 centimes, dont 1 franc pour prix et 50 centimes pour frais et convoyage.

La société l'Atte de Fer, établie chez M. J.-B. Ramou, à la Descente de la Marlière, rappelle également Chantilly, dimanche 27 mai.

50 francs, prix d'honneur, répartis comme suit :

5 prix de 5 francs aux 5 premiers pigeons;

10 francs à la première série de 3 pigeons;

15 francs à la première série de 3 pigeons non désignés;

Mise, 1 franc 40 centimes, dont 1 franc pour prix et 40 centimes pour frais et convoyage.

Convoyage, Bénédict de parcourir. Vitesse propre.

Les distances kilométriques seront divisées par zones.

Pour les autres conditions, voir les affiches.

VOL DANS UNE FILATURE. — Bulet a été comparu plusieurs fois devant la justice; il n'a vraiment pas la main heureuse.

Depuis son entrée dans une filature de Tourcoing, depuis trois semaines environ, on constate chaque jour la disparition de quelques objets.

Comme la réputation de Bulet n'est pas des meilleures, les soupçons se portent sur lui.

Par un honnête ouvrier ne retrouvant plus sa blouse, la police alla la chercher chez Bulet.

La blouse fut rendue à son propriétaire, et Bulet fut arrêté.

MENDIANT. — La police de Tourcoing a arrêté, pour mendicité, Auguste Faoot, sans profession, âgé de 60 ans, né et demeurant à Tourcoing.

LILLE

M. CLÉMENTEAU A LILLE. — On lit dans la Justice :

« Le Progrès du Nord annonce que sur l'invitation d'un groupe nombreux de républicains révolutionnaires de la région du Nord, M. Clémenteau ira très-prochainement à Lille, où il prononcera un discours sur la révision de la Constitution. »

« Le Progrès du Nord ajoute que la réunion dans laquelle M. Clémenteau prendra la parole aura lieu le 20 ou le 27 du mois courant. »

« Nous pouvons confirmer l'exactitude de cette information de notre confrère. »

« Mais il est exact de dire qu'un grand nombre de députés de l'extrême gauche doivent se joindre aux députés de Montmartre. Nous ignorons si d'autres invitations que celle reçue par le député de Montmartre ont été adressées à ses amis de la Chambre. »

SOCIÉTÉ RÉGIONALE D'HORTICULTURE. — L'Administration de la Société organise, pour le lundi de la Pentecôte, une excursion ayant pour but de visiter la propriété de M. L. de Clercq, à Orléans (Pas-de-Calais).

Le petit parcours, aucune réduction de prix n'a été demandée à la Compagnie du chemin de fer.

Les billets, aller et retour pour Carvin-Libercoeur, seront pris individuellement.

Le départ par le train de 1 h. 35.

En cas de mauvais temps, l'excursion sera remise au dimanche 20 mai.

DOM BOSCO célébrera la sainte messe, le lundi de la Pentecôte, à huit heures, dans la basilique de Notre-Dame de la Treize, au lieu de son domicile habituel.

On fera la quête pour les œuvres de dom Bosco.

La conférence de Roubaix, annoncée pour 11 heures, a commencé vers midi; celle de Tourcoing, annoncée pour sept heures et demie, a commencé vers huit heures.

Les locaux

Le local choisi à Roubaix était une boiserie de l'Estaminet de Solferino, rue Ste-Elisabeth.

Par une étrange contradiction, on avait arboré à la façade de l'estaminet des drapeaux tricolores, avec l'inscription classique : « Vive la République ! » tandis que les murs et le plafond du hangar, choisi pour la réunion, étaient tendus de drap rouge, avec une tribune recouverte de lustrine rouge au dais de drap rouge. Dans des discours rouges on a daubé sur le des de la République, et terminés par le cri de : « Vive la République sociale ! »

Auditoire de trois cents cinquante personnes.

A Tourcoing, on nous a conduit bien loin à travers des rues étroites et dans un estaminet ambuleusement appelé Le Casino. Au rez-de-chaussée, une vaste salle. Dans le fond de cette salle, un trône, sur ce trône un père armé et plié jusqu'à la racine des cheveux, qui chante des chansonsnettes bêtes on immondes, devant un public d'hommes et de femmes qui boivent à fumeau, tandis qu'un premier étage le citoyen Pedron et la citoyenne Paule Minck parent aux profits de leur misère.

Ceci a duré. Les tretteaux du comique-grime ont humilié la tribune sociale, car il y avait deux cents personnes à peine dans la salle de bal du premier, dont cent cinquante Roubaissiens; tandis que les salons du rez de chaussée regorgeaient de spectateurs.

La salle de la conférence était nue comme le discours d'un académicien. Du plafond tombaient deux petits drapeaux dont le rouge était enlevé. De sorte que les seules couleurs arborées étaient le bleu et le blanc, c'est à dire les couleurs de M. Waddington, les couleurs du centre gauche !

Cruelle ironie du sort !

Les orateurs

La citoyenne Paule Minck est moins connue que la « vierge rouge » que la grande citoyenne. Elle est bourgeoisement mariée à un M. Negro. Elle a, il y a quelque temps, un enfant qu'elle a fait inscrire sous les prénoms peu euphoniques de « Lucifer Bianqui-Vercingétorix. »

C'est cruel de ridiculiser ainsi ses enfants ! Petite, maigre, noire, ratatinée, âgée de trente-cinq ans environ, elle paraissait quarante, sans négligée dans son costume, que Louise Michel est élégante et riche, telle nous est apparue la citoyenne Paule Minck.

A. M.

Elle n'a pas la notoriété de Louise Michel. Il y a cependant entre elle et la grande citoyenne toute la distance qui sépare une femme de talent d'une médiocre sans valeur.

Paule Minck est éloquent dans le vrai sens du mot. Elle a, du plus beaucoup d'esprit, de cet esprit grossier du gamin de Paris, mais qui empêche et fait rire les masses. Il ne lui manque qu'une chose — le sens commun.

« Maintenant que la « grande citoyenne » est en prison, nous ne serions pas surpris de voir Paule Minck prendre sa place. Dans tous les cas, les groupes révolutionnaires de Roubaix et Tourcoing la préfèrent à « la vierge rouge »; nous en avons acquis hier la preuve.

Le citoyen Pedron est bien le type du politique qui se gisant de grands mots, ignorant et solennel, influe en raison même de sa solennité et de son ignorance.

Discours de Paule Minck

« Citoyens, citoyens, »

« Comment doit être comprise la question à l'ordre du jour, la révision de la Constitution ? Ce n'est pas une question politique, c'est une question sociale. Nous sommes en République, le peuple est aussi misérable — plus misérable — aussi malheureux — plus malheureux — que sous les monarchies, et la République des politiciens est incapable de remédier aux misères de la classe des travailleurs. (Applaudissements.) »

« Nous sommes gouvernés par quelques bourgeois hommes en pain d'épice, qui se gorgent de millions, tandis que le peuple masque de pain (Applaudissements.) »

« On vous parle de la révision, comme d'une panacée universelle, propre à guérir tous vos maux; c'est une charlatanerie, c'est un mensonge de prétendants, — et j'entends par prétendants les radicaux qui veulent exp